

SAFETY DATA SHEET

PROSOCO, Inc.



PROSOCO
Version 1.01

Date d'émission 06-nov.-2014

Date de révision 29-juin-2015

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Consolideck® Wax & Cure Remover

Autres moyens d'identification

Code du produit 46025

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday

785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)

800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger

NOCIF PAR INGESTION

NOCIF PAR INHALATION

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Provoque des lésions oculaires graves



Aspect incolore

État physique liquide

Odeur Characteristic

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette)
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 Rincer la bouche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)
autres informations**

• Peut être nocif en cas contact avec la peau
 Aucun renseignement disponible

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Benzyl Alcohol	100-51-6	30 - 60	*
Dimethyl Glutarate	1119-40-0	15 - 40	*
Dimethyl Adipate	627-93-0	10 - 30	*
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	3 - 7	*
Monoethanolamine	141-43-5	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins**PREMIERS SOINS****Conseils généraux**

Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Wash off immediately with plenty of water while removing contaminated clothing and shoes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Appeler un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Provoque des lésions oculaires graves. NOCIF PAR INGESTION. NOCIF PAR INHALATION. CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun connu.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Absorber avec une matière absorbante inerte. Endiguer. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de

sécuritaire protection individuelle requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles Acides. Agents oxydants forts. Acétylaldéhyde. Composés d'aluminium. Bases fortes.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Monoethanolamine 141-43-5	STEL: 6 ppm TWA: 3 ppm	TWA: 3 ppm TWA: 6 mg/m ³ (vacated) TWA: 3 ppm (vacated) TWA: 8 mg/m ³ (vacated) STEL: 6 ppm (vacated) STEL: 15 mg/m ³	IDLH: 30 ppm TWA: 3 ppm TWA: 8 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	Characteristic
Aspect	incoloré	seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
couleur	incoloré		

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Sans objet	Sans objet

Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Boiling point/boiling range	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 93 °C / > 199 °F	ASTM D 3278
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité	1.05	
Solubilité dans l'eau	partiellement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur.

Matières incompatibles

Acides. Agents oxydants forts. Acétaldéhyde. Composés d'aluminium. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Provoque des lésions oculaires graves Nocif par inhalation et par ingestion Irritant pour la peau
Inhalation	Nocif par inhalation.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Ingestion	NOCIF PAR INGESTION.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzyl Alcohol 100-51-6	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2000 mg/kg (Rabbit)	= 8.8 mg/L (Rat) 4 h
Dimethyl Glutarate 1119-40-0	= 8191 mg/kg (Rat)	-	> 5.6 mg/L (Rat) 4 h
Dimethyl Adipate 627-93-0	= 1920 mg/kg (Rat)	-	-

Alcohols, C9-11, ethoxylated 68439-46-3	= 1378 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	-
Monoethanolamine 141-43-5	= 1720 mg/kg (Rat)	= 1 mL/kg (Rabbit) = 1025 mg/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Provoque des lésions oculaires graves. CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU. NOCIF PAR INGESTION. NOCIF PAR INHALATION.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles système nerveux central, YEUX, Appareil respiratoire, Peau.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 1809 mg/kg
 ETAmél (cutané) 3705 mg/kg mg/l
 ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 3.1 mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Benzyl Alcohol 100-51-6	35: 3 h Anabaena variabilis mg/L EC50	460: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 10: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	23: 48 h water flea mg/L EC50
Dimethyl Glutarate 1119-40-0	-	19.6 - 26.2: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	122.1 - 163.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Monoethanolamine 141-43-5	15: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	227: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 3684: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static 300 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 114 - 196: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 200: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	-	65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
--------------	------------------------

Benzyl Alcohol 100-51-6	1.1
Monoethanolamine 141-43-5	-1.91

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA P063

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Hydrogen cyanide 74-90-8	P063	Included in waste streams: K011, K013	-	-

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT Not Regulated for all modes of transportation.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non

Danger de réaction

Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Methanol - 67-56-1	Developmental
N,N-Diethanolamine - 111-42-2	Carcinogen
Toluene - 108-88-3	Developmental Female Reproductive
Ethyl acrylate - 140-88-5	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Monoethanolamine 141-43-5	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
HMIS	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	

Préparée par Regulatory Department

Date d'émission 06-nov.-2014

Date de révision 29-juin-2015

Note de révision

Sections de la FS mises à jour 11

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Material Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique